

Compte rendu du conseil municipal Mercredi 29 Juillet 2015 à 20h30

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE-GARCIA Béatrice, FILLATRE Rachael, MESTRE Monique, BOUCON Patrick, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal, SANGAY André

Absents ayant donné procuration à : Monsieur PUYAL Jean-Pierre (Procuration Madame BRETTE-GARCIA Béatrice), Madame ROIRAND Nathalie (Procuration Monsieur BOUCON Patrick)

Absent excusé : BEZOLLES Christophe

Absents :

Ouverture de la séance

Chaque membre du conseil municipal a reçu le compte rendu de la dernière séance du 25 juin 2015. Aucune observation n'est arrivée en Mairie.

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur **LAPEYRE Bernard** a été nommé secrétaire de séance.

Décision du conseil municipal contre la suppression de la Trésorerie de Valence sur Baïse

Lors d'une rencontre avec Monsieur AUGÉ, Directeur Départemental des Finances publiques, le 02 juillet 2015 a été évoquée la fermeture de trésorerie de Valence sur Baïse à partir du 01 janvier 2016 accompagnée de la trésorerie de Jégun, Masseube et Lectoure pour des raisons de restriction de personnel.

La trésorerie de Valence sur Baïse rassemble 18 communes et 6 EPCI qui ont été convoqués et qui ont proposé de prendre une délibération contre la suppression de la trésorerie qui engendrera des conséquences importantes, énumérées dans le modèle de délibération :

- ✚ Eloignement du service public de nos habitants qui en ont le plus besoin (personnes âgées, personnes en difficultés sociales...)
- ✚ La privation pour les maires et présidents d'EPCI du partenaire comptable
- ✚ Une fermeture qui engendrera plus de déplacements donc de coûts
- ✚ Et enfin, la fragilisation supplémentaire de nos territoires hyper ruraux ; par cette suppression nos communes seront vidées de tout service à la population.

Après discussion Madame le Maire propose :

- ✚ De délibérer contre la fermeture de la trésorerie de Valence sur Baïse.
- ✚ De porter la délibération en main propre à Madame la Sous-Préfète de Condom avec les maires et présidents d'EPCI rattachée à la trésorerie
- ✚ De donner une copie à tous les parlementaires.

Voté à l'unanimité

Projet d'adhésion de la Commune de Valence sur Baïse au futur syndicat de la gestion de la Baïse

Lors d'une réunion avec le président du syndicat d'aménagement et d'entretien du Sousson, Cedon et des Baïse, Monsieur David JOVE et le Président du Syndicat d'aménagement de la vallée de l'Auloue, Monsieur Guy LAPEYRE a été évoqué un projet d'adhésion de la commune de Valence sur Baïse au futur syndicat de gestion de la Baïse et de ses affluents.

Pour préserver les 60 % de subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne lors de travaux les deux entités doivent se rassembler, sinon ils ne pourront prétendre qu'à 30 % de subvention, le reliquat restant à payer étant à charge des communes adhérant à chaque syndicat.

Ce futur syndicat souhaiterait entreprendre des travaux de remise en état et d'entretien pour 7 500 mètres linéaires de berges. Pour cette réalisation, la Commune paiera une cotisation de l'ordre de 1 500 € par an sur trois ans et par la suite 1 426.30 €.

Après discussion, Madame le Maire propose d'adhérer au futur Syndicat de gestion de la Baïse et de ses affluents.

Voté à la majorité (une voix abstention, Monsieur Paul CAPERAN)

Choix du bureau de contrôle (Mission de Contrôle Technique et Mission de Coordination SPS) pour la réhabilitation des anciens locaux de la poste afin d'y installer la nouvelle école maternelle à énergie positive.

Après le choix de l'architecte, il était nécessaire et obligatoire de mandater un bureau de contrôle pour une mission de contrôle technique et une mission de coordination SPS.

Un appel d'offre a été lancé et a donné le résultat suivant :

MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE - MISSION DE COORDINATION SPS

	MISSION DE COORDINATION SPS (H.T.)	MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE (H.T.)	TOTAL (H.T.)
SOCOTEC	2 750,00 €	8 200,00 €	10 950,00 €
APAVE	6 240,00 €	9 525,00 €	15 765,00 €
BUREAU VERITAS	5 250,00 €	7 930,00 €	13 180,00 €

Après discussion, Madame le Maire propose de retenir la proposition la moins-disante soit le bureau de contrôle « SOCOTEC » pour un montant de 10 950.00 € HT.

Voté à l'unanimité

Questions Diverses

Marie-Thérèse BROCA LANNAUD

Chantiers Jeunes

Le pot de fin de « Chantiers Jeunes » se tiendra le vendredi 31 juillet à 18h30 où tous les membres du conseil sont invités.

Bernard LAPEYRE

Service technique

Les pneus du mini bus ont été changés. L'éthylotest a été installé pour un montant de 1 640 €. Il subsiste un problème récurrent de fuites chez Mme BIGOIS. Un charpentier a contrôlé l'étanchéité. Devant cet état de fait, des devis seront demandés pour refaire la toiture. Des devis ont été également demandés pour changer les fenêtres de l'école primaire.

Chantal VERZENI

Elle fait part d'un courrier de Monsieur LASSERRE envoyé à la mairie qui est resté sans réponse. Madame le Maire précise que le courrier avait été bien reçu. Sur celui-ci il faisait part de son intention de ne plus être référent pour le Plan Communal de Sauvegarde. Cela a été pris en compte.

Henri LASSIS

Syndicat d'Energie du Gers

Le Syndicat d'Energie en compagnie de la SPIE sont venus rencontrés la mairie pour la mise en place d'une borne électrique. En effet, un maillage a été effectué sur le Département pour faciliter le déplacement de ces véhicules. Deux emplacements sont proposés :

- ✚ A côté du puit, devant chez le notaire
- ✚ Derrière la Mairie

Ils étudient les deux possibilités et reviendront vers nous pour connaître la plus adaptée. Le prix de la cotisation annuelle du Syndicat d'Energie du Gers sera plus important, de 50 à 280 €.

Handball

Le nouveau tracé du terrain de Handball sera effectué semaine 32 dans la largeur des arènes.

Aire de jeux

Les fondations pour le toboggan qui sera installé sur l'aire de jeux, place Voltaire ont été réalisées

SICTOM

Il est fait un compte rendu succinct de la dernière réunion avec explications de la T.O.M., de la redevance spéciale et des recettes de fonctionnement.

Michel NOVARINI

Plan Communal de Sauvegarde

Il sera finalisé en automne.

Fête à Ampeils

Le comité des fêtes invite le conseil municipal à l'apéritif de dimanche midi.

La séance est levée à 21h30